**BOURSES 2022/2023- PIECES JUSTIFICATIVES**

* Avis d’imposition ou de non- imposition 2022 (déclaration des revenus 2021)
* Justificatifs de ressources :
* Attestation récente de la CAF
* ou attestation de Pôle Emploi
* ou document de retraite
* Livret de famille (copie intégrale) ou actes de naissance de tous les enfants
* Attestation sur l’honneur si vous élevez seul(e) votre enfant
* Changement de situation familiale : jugement de divorce

**BOURSES 2022/2023- PIECES JUSTIFICATIVES**

* Avis d’imposition ou de non- imposition 2022 (déclaration des revenus 2021)
* Justificatifs de ressources :
* Attestation récente de la CAF
* ou attestation de Pôle Emploi
* ou document de retraite
* Livret de famille (copie intégrale) ou actes de naissance de tous les enfants
* Attestation sur l’honneur si vous élevez seul(e) votre enfant
* Changement de situation familiale : jugement de divorce